

Guide des bonnes pratiques du cavalier

Cheval et cavalier

- Je monte un cheval en bonne santé, sans blessure, adapté à mon niveau et à l'effort demandé. Je ne sors en extérieur que si je sais maîtriser mon cheval en toute situation.
- J'utilise un équipement qui convient au cheval et à l'activité prévue (sans oublier licol, corde et longe d'attache, seau pliant en toile, trousse de premier secours humain et équin, et petit matériel de maréchalerie selon la durée de l'activité prévue).
- Je ménage ma monture en gérant son allure selon sa condition physique, la nature du terrain et le relief. Je marche à côté de mon cheval si nécessaire.
- Lorsque je pars pour plusieurs jours, je m'assure que mon cheval disposera de nourriture adaptée à chaque étape. Lorsque je pars pour plusieurs jours, je réserve mon logement à l'avance et m'assure que l'infrastructure convient à mes besoins et à ceux du cheval.

Sécurité

- Je choisis un équipement qui garantit ma sécurité (casque) et celle du cheval. Je reste visible par tout temps et à toute heure en m'habillant de couleurs claires et en portant des bandes réfléchissantes de nuit.
- Je prévois une carte électronique et/ou au format papier afin de me situer en toute circonstance.
- J'informe un tiers de mon départ et des grandes lignes de mon itinéraire. J'emporte les numéros d'urgence à contacter en cas de problème (hébergeur, médecin, vétérinaire, maréchal ferrant, etc.). Je suis assuré en « Responsabilité civile ». J'emporte le carnet de vaccinations de mon cheval à jour.

Environnement

- J'adapte mon allure à l'état des chemins et ne les emprunte que si leur état me le permet, afin de ne pas les rendre impraticables. En cas de neige, je me rends seulement sur des chemins stables pour éviter les dégâts.
- Je respecte le travail des agriculteurs et veille à la quiétude des lieux et des animaux.
- Je ne vais pas sur les chemins interdits aux cavaliers, je ne traverse pas les cultures, prairies ou plantations. J'évite les champs d'herbe fauchés. Je ne laisse pas mon cheval manger des arbres.
- Je ramasse les crottins en zone urbaine.
- Je ne jette pas mes déchets dans la nature et je ne fais pas de feu. J'annonce spontanément les dégâts que j'ai pu occasionner.

Avec les autres usagers

- Je suis courtois-e avec toutes les personnes rencontrées sur mon parcours. Je me comporte de façon à ne pas gêner ni mettre en danger les autres usagers (cyclistes, marcheurs).
- Je passe au pas avant de croiser quelqu'un. Je me fais remarquer si j'approche par derrière.
- Si j'ai un chien il doit être sous contrôle, si besoin en laisse, afin qu'il n'effraie pas le bétail ou le gibier et qu'il ne représente de menace pour personne. J'évite si possible les chemins très fréquentés.
- Je suis particulièrement vigilant-e en période de chasse. En cas de problème, je garde mon calme et cherche le dialogue. Je laisse les cabanes forestières propres après mon départ.

Circulation

- Je respecte les interdictions et les règles de circulation routière. Si je dois utiliser une route à plusieurs cavaliers, je marche en file indienne. Pour traverser une route, il est judicieux de se regrouper pour traverser ensemble.
- Les trottoirs sont réservés aux piétons ; je ne les utilise pas avec mon cheval.
- Je referme les clôtures ou les barrières que j'ai ouvertes. En hiver, il est interdit d'utiliser les pistes de ski de fond. Je signale les anomalies rencontrées sur mon parcours.

Organismes à contacter pour plus d'informations :

Vallée de Joux Tourisme : www.myvalleedejoux.ch

Office fédéral de l'agriculture : www.agate.ch